

Contacts

Secrétariat :

☎ 01 34 79 44 15

@ coordination-mps@ght-novo.fr

Si vous souhaitez participer au programme, parlez-en avec un de vos professionnels de santé qui remplira le formulaire ci-dessous.

Réservé aux professionnels

Scanner le QR-CODE suivant pour accéder au formulaire d'adressage.



Siège social

6 avenue de l'Île-de-France
CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex

Les mots clefs

« Cercle de soins »

Professionnels de santé intervenant dans votre suivi thérapeutique (médecin traitant, pharmacien, pneumologue, infirmier, kinésithérapeute etc.) constituant, de fait, votre cercle de soins. Ces professionnels se réuniront de façon régulière, pour faire le point sur votre accompagnement.

« Référent en santé »

Professionnel issu du cercle de soins, désigné en accord avec vous, assurant un suivi rapproché de votre parcours MPSAT, à travers des entretiens réguliers.

« Bilan éducatif partagé (BEP) »

Bilan en présence de votre médecin traitant, votre référent en santé et vous-même, ayant pour objectif de définir un parcours d'éducation thérapeutique personnalisé.

« Ateliers d'éducation thérapeutique »

Séances collectives, d'environ 2h, réalisées en ville, à proximité de votre domicile, animées par des professionnels de santé formés, vous permettant de mieux comprendre votre maladie et la gérer au quotidien.

Maison de Prévention en Santé et d'Accompagnement Thérapeutique (MPSAT)

A destination des patients atteints de BPCO

Dr Bruno PHILIPPE, Coordinateur médical



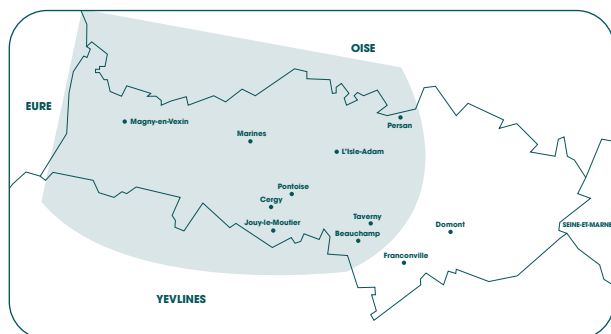
Présentation de la MPSAT

La Maison de Prévention en Santé et d'Accompagnement Thérapeutique (MPSAT) est un projet d'innovation en santé, validé par le Ministère de la Santé et de la Prévention, pour les patients atteints de Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO).

Ce programme expérimental, sur 5 ans, propose aux patients une prise en charge globale, continue et personnalisée, complémentaire des suivis habituels, impliquant des professionnels de santé de ville et de l'hôpital.

A qui s'adresse-t-on ?

Aux patients adultes, diagnostiqués BPCO, domiciliés ou suivis sur le territoire Nord-Ouest du Val-d'Oise.



Nos objectifs

- Vous rendre autonome, acteur de votre santé
- Prévenir les phases d'exacerbation aiguë
- Éviter le recours aux urgences et lutter contre les hospitalisations
- Retarder l'évolution de votre maladie

En quoi consiste le parcours MPSAT ?

- Des ateliers collectifs d'éducation thérapeutique co-animés par un professionnel de ville et un professionnel de l'hôpital.
- L'accès à des soins actuellement non remboursés par l'assurance maladie dans le système classique et pris en charge dans le cadre du programme MPSAT : activité physique adaptée, suivi diététique et/ou psychologique.
- Un accompagnement rapproché par un professionnel de santé, issu de votre cercle de soins, appelé « référent en santé » et une coordination ville-hôpital de votre parcours de santé incluant des réunions régulières en présence de l'ensemble des professionnels intervenant dans votre prise en charge.

Comment s'organise-t-il ?

Une 1^{ère} phase d'évaluation, sur 6 mois, avec un bilan éducatif, en activité physique adaptée, en diététique et psychologique, une réunion d'accueil, un 1^{er} entretien avec votre référent en santé et une 1^{ère} réunion de votre cercle de soins pour définir votre parcours MPSAT.

Une 2^{ème} phase, dite « renforcée », sur 1 an, mettant en œuvre ce parcours comprenant ateliers d'éducation thérapeutique, séances d'activité physique adaptée, diététiques et/ou psychologiques, entretiens avec votre référent en santé, réunions de votre cercle de soins.

Une 3^{ème} phase, dite « de routine », sur 1 an, renouvelable, avec maintien d'ateliers d'éducation thérapeutique et entretiens avec votre référent en santé.

Parcours du patient au sein de la MPSAT

